



**CHARTRE D'ENGAGEMENT ENTRE L'ÉTAT ET LE CLUB D'ENTREPRISES
« LA LOIRE-ATLANTIQUE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ! »
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Entre

L'Etat représenté par M. Claude d'HARCOURT, Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique

D'une part,

Et

Le Club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! », représenté par les réseaux d'entrepreneurs, notamment :

Le Club d'entreprises « La Loire Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! », représenté par les réseaux d'entrepreneurs, notamment :

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes-Saint-Nazaire,

le Centre des Jeunes Dirigeants Nantes-Atlantique,

la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Loire-Atlantique,

les Dirigeants Responsables de l'Ouest,

le Mouvement des Entreprises DE France-Loire Atlantique

et les associations fondations,

la Fondation Agir Contre l'Exclusion Loire Atlantique,

le Groupement Interprofessionnel Régional de Promotion de l'Emploi et du Handicap Région des Pays de la Loire,

la Délégation Femmes Chefs d'Entreprises de Loire-Atlantique

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Dans la continuité de la mobilisation nationale « La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » du 22 mai 2018, le Gouvernement a souhaité mettre en œuvre les moyens qui permettront à chacun de trouver sa place dans la société, quels que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit ou ses origines. Cela nécessite une implication de tous les acteurs : l'Etat, les élus de la République, les acteurs économiques et sociaux.

L'objectif est de créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économique et le social et de renforcer notre pacte républicain.

Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle.

L'objectif est de reconnaître leur rôle majeur dans la cohésion sociale du pays et leur force de transformation en facilitant et accompagnant la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur du développement des compétences, de l'orientation et de l'accès au marché du travail de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles.

Dans cette perspective, un plan de mobilisation national des entreprises a été lancé par le Président de la République, le 17 juillet 2018.

Dans un contexte de baisse du chômage (7% en Loire Atlantique mais avec une situation moins favorable pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée dont les volumes, en un an, ont respectivement augmenté de +5,1% et +1%.) de pénurie de compétences et de difficultés de recrutement et de forte mobilisation des réseaux sur les thèmes de l'emploi et l'inclusion, le club d'entreprises « La Loire Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! » souhaite s'inscrire dans cette démarche pour fédérer les réseaux et générer un effet d'entraînement notamment auprès des TPE-PME .

En signant la présente charte, les entreprises manifestent leur volonté de travailler ensemble et avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés au service de l'inclusion dans l'emploi.

Article 1 – Objet de la charte

La présente charte prévoit les engagements du club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! » au titre de son intervention volontaire en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

Elle prévoit également les moyens d'accompagnement mis en œuvre par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des engagements, ainsi que la convergence des besoins des membres du club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! » et des publics du territoire.

Article 2 – Domaines d'intervention et engagements du club d'entreprises départemental de Loire Atlantique

En cohérence avec les priorités nationales, les thématiques d'intervention retenues pour le présent club feront l'objet d'un avenant mentionnant également la liste des membres et leurs référents. Certains d'entre eux donnent lieu à la fixation volontaire d'une cible de réalisation sur la durée de la charte, soit une année renouvelable par tacite reconduction. Cet avenant à la charte sera rédigé, avec l'appui, de la DIRECCTE 44.

Les thématiques d'interventions sont notamment les suivantes :

- Accueil des stagiaires de 3^{ème} issus des QPV
- Contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise

- Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés
- Réalisation de parrainages
- Accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, EPIDE, Garantie jeunes, etc.)
- Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion, des entreprises adaptées et de l'IAE (accompagnement, formation, recrutement)
- Accompagnement et recrutement de travailleurs handicapés
- Recrutement dans le cadre de l'expérimentation « Emplois francs »
- Accompagnement et recrutement de réfugiés (programme Hope...)
- Formation et insertion dans l'emploi de personnes (dont jeunes) placées sous-main de justice
- Mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion »
- Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économique (clauses sociales marchés publics, politiques d'achats responsables, etc.)
- Mise en situation professionnelle, recrutement de personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion
- Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.)

La présente charte sera déclinée dans une fiche par entreprise, dans laquelle chaque entreprise résumera ses engagements.

Article 3 – Engagements de l'Etat

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, rattaché au Ministère du Travail, assure la coordination de l'ensemble des Clubs départementaux et notamment le partage au niveau national des bonnes pratiques. Il compilera l'ensemble des reportings départementaux, en lien avec l'unité départementale de la Direccte de la Loire-Atlantique.

Les services de l'Etat s'engagent à apporter un appui pour répondre aux besoins des membres du club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! », faciliter la concrétisation des engagements et à valoriser les réalisations.

Les services de l'Etat mettront à disposition :

- Un kit disponible en format électronique. Ce kit comprend un descriptif de la situation économique et social du département, des fiches pratiques sur les dispositifs, relevant des politiques publiques, intégrés aux thématiques d'action pour guider les membres du club d'entreprises départemental de Loire Atlantique sur les axes les plus sensibles du territoire ;
- Un « carnet d'adresses » répertoriant les interlocuteurs référents sur le territoire.

Pour cet accompagnement, les membres du club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! » pourront s'appuyer sur la l'unité départementale de la Direccte de la Loire-Atlantique.

Outre les services de l'État, ils s'appuieront également sur l'ensemble du service public de l'emploi et notamment Pôle emploi, les missions locales en lien notamment avec les structures de l'IAE, etc.

Article 4 – Dispositifs de suivi et d'évaluation de la charte

Les services de l'Etat et le club d'entreprises « La Loire-Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent ! » se réuniront tous les trimestres pour analyser la mise en œuvre de la charte et proposer les aménagements utiles.

Modalités de suivi et bilan à définir en commun:

chaque club ayant la possibilité de prendre des engagements sur mesure, les thématiques d'action seront adaptés aux engagements départementaux. Des indicateurs de suivi des réalisations, socle commun de tous les clubs, seront précisés en annexe.

Article 5 – Dispositifs de communication

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et les Préfets de département organiseront et coordonneront, en complémentarité, les opérations de communication et notamment vis-à-vis de la presse.

Les membres des Clubs départementaux s'engagent à organiser le porte-parolat de leur Club mais également à mobiliser tous membres ou salariés des entreprises pour, par exemple, témoigner auprès de leurs pairs des autres départements, pour témoigner dans le cadre de la communication corporate du projet ou accueillir des journalistes....

Dans ce cadre, les membres du Club bénéficient d'un droit de regard sur le produit final en échange d'une cession de leur droit à l'image.

LA FRANCE,
UNE CHANCE.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE

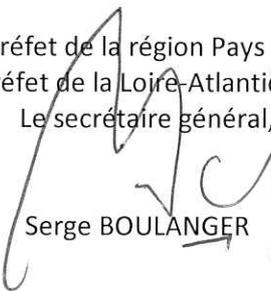
Fait à Nantes, le 3 juin 2019



En présence de Monsieur le Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi,


Jean-Marie MARX

Pour le préfet de la région Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique,
Le secrétaire général,

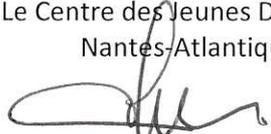

Serge BOULANGER

Pour le Club d'Entreprises « La Loire Atlantique, une chance. Les entreprises s'engagent. »

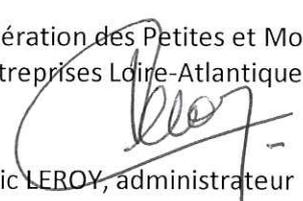
La Chambre de Commerce et d'Industrie
Nantes-Saint-Nazaire


Yann TRICHARD, président

Le Centre des Jeunes Dirigeants
Nantes-Atlantique


Pierre-Yves LOAËC, président

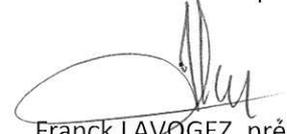
La Confédération des Petites et Moyennes
Entreprises Loire-Atlantique


Eric LEROY, administrateur

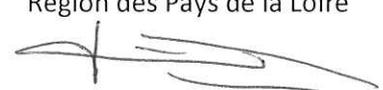
Les Dirigeants Responsables de l'Ouest


Olivier RIOM, membre du Comité Opérationnel

La Fondation Agir Contre l'Exclusion
Loire Atlantique


Franck LAVOGEZ, président

Le Groupement Interprofessionnel Régional de Promotion
de l'Emploi et du Handicap
Région des Pays de la Loire


Yves-Olivier LENORMAND, président

Le Mouvement des Entreprises de France
Loire Atlantique


Yves-Olivier LENORMAND, administrateur –
président de la commission handicap & emploi

Femmes chefs d'entreprises


Corinne BESNARD

Avenant Club d'entreprises de La Loire-Atlantique

Thématique	Indicateurs associés	Engagements 2019
Accueil des stagiaires de 3^{ème} issus des QPV	Nombre de stages proposés Nombre de jeunes accueillis en stage	
Contribution à l'orientation et aux "parcours avenir" de découverte de l'entreprise	Nombre et nature des actions réalisées dans des établissements scolaires Estimation du nombre de jeunes scolarisés concernés "	
Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés	Nombre des recrutements en contrats d'alternance dont part des jeunes QPV ou jeunes handicapés % des alternants dans l'entreprise"	
Réalisation de parrainages	Nombre de collaborateurs parrains Nombre de jeunes parrainés dont part des jeunes de QPV ou zones de revitalisation rurale	
Accompagnement et recrutement de jeunes issus de parcours d'insertion (Garantie jeunes, école 2ème chance, Epide, etc.)	Nombre de jeunes en parcours accueillis (mise en situation professionnelle, stages, etc.) Nombre de jeunes recrutés issus de ces parcours "	
Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'IAE (Accompagnement, formation, recrutement de personnes issues de IAE, EA, GEIQ)	Nombre de bénéficiaires accueillis (mise en situation professionnelle, etc.) Nombre de personnes recrutées issues de ces parcours"	
Accompagnement et recrutement de personnes handicapées	Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés Nombre de recrutement de personnes handicapées "	
Recrutement dans le cadre du dispositif "Emplois francs"	Nombre de recrutements de demandeurs d'emploi domiciliés en QPV dans le cadre du dispositif ""Emplois francs"" et hors dispositif	
Accompagnement et recrutement de réfugiés	Nombre de parrainage de réfugiés réalisés Nombre de réfugiés recrutés "	
Formation et insertion professionnelle de personnes, dont jeunes, placées sous main de justice	Partenariats en faveur de la réinsertion professionnelle de détenus Nombre de détenus accueillis pour mise en situation professionnelle Nombre de recrutement d'anciens détenus	
Mise en place de démarches innovantes "emploi/inclusion"	Démarches innovantes réalisées ou prévues	
Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économie (Politiques d'achats responsables, sous-traitance dans le cadre de l'OETH, etc.)	Démarches réalisées ou prévues	
Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (Alimentation, énergie, eau, etc.)	Démarches réalisées ou prévues	

Annexe
Liste des entreprises adhérentes
au
Club d'entreprises du département de Loire-Atlantique